



OBJET ° - Modification des statuts de la CCFU dans le cadre de l'adoption du régime de la FPU.

Réf. 2015 -108 feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET,

Représenté(s) : Bénédicte VIVIAN (pouvoir Chantal MACQUET), Dominique BOUVET (pouvoir à Daniel AUDIBERT), Yoan MAZZA (pouvoir à Christophe GUITTON)

Absents : François FOSSOUX, Christelle COMBET

Secrétaire de séance : Jean-Philippe TAVARES

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11

3° - Modification des statuts de la CCFU dans le cadre de l'adoption du régime de la FPU.

Rapporteur Christophe GUITTON

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-5, L.5214-1 et suivants,

Vu les statuts de la communauté de communes Fier et Usse,

Vu la délibération n°2015-62 du conseil communautaire en date du 29 octobre 2015 relative à l'adoption du régime de la FPU à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vu la délibération n°2016-63 du conseil communautaire en date du 29 octobre 2015 portant sur la modification statutaire envisagée.

Dans le cadre de l'adoption de la FPU à compter du 1^{er} janvier 2016, la CCFU a procédé à une révision de ses statuts.

Cette modification des statuts étant subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres statuant à la majorité qualifiée,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'**approuver** la modification des statuts de la communauté de communes Fier et Usse telle que proposée en annexe à la présente délibération,

- de **notifier** la présente délibération au Président de la communauté de communes.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



OBJET ° - Modification des statuts de la CCFU dans le cadre de l'adoption du régime de la FPU.

Réf. 2015 -108 feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 19/11/2015

Date d'affichage : 25/11/2015

A Nonglard le 24/11/2015

Fait et délibéré le 24/11/2015

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 25/11/2015